Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

Septembre 2025 Contact : contact@fnam.fr	Liste des experts mentionnés dans l'annexe VI de la convention collective nationale du transport aérien – personnel au sol

L'annexe VI de la convention collective nationale du transport aérien – personnel au sol régit le transfert de personnel entre entreprises d'assistance en escale et notamment les conditions de ce transfert en cas de changement de prestataire, lorsque les conditions de l'article L. 1224-1 du Code du travail ne sont pas remplies.

L'annexe VI prévoit qu'en cas de désaccord entre les parties concernant le volume et la liste des emplois à transférer, les entreprises s'engagent à recourir à la procédure d'expertise prévue par l'annexe. Un expert est ainsi désigné à partir d'une liste établie par les organisations patronales signataires.

Le présent document à destination des adhérents vise ainsi à lister les noms et coordonnées des experts pouvant être désignés dans le cadre de transfert de personnel entre entreprises d'assistance en escale.

Nom	Téléphone	Adresse mail
Nathalie RANTET	06 46 05 83 16	nathalie.bazin@fedex.com
Jean-Claude SENEQUE	0662934247	jc.seneque @orange.fr
Eric TRAUTMANN	06 62906563	etrautmann@trajectoire.fr
Isabelle DUMAREIX	0778514329	isadumareix@orange.fr
Daniel GARCIN	06 30 35 37 88	danielgarcin@fr.transavia.com